

Inauguration de la serre urbaine expérimentale dans la ZAC de l'Horloge à Romainville : les prémises de l'agriculture urbaine

Mardi 7 juillet à 17h30, Benoit Liotard, porteur de ce projet d'agriculture urbaine, accueillera Corinne Valls, Maire de Romainville et Gérard Cosme, Président de l'agglomération Est Ensemble pour l'inauguration d'une serre urbaine expérimentale dans le quartier de la Zac de l'Horloge.

Cette serre de 50m², installée depuis fin juin dans le quartier, abrite des bacs où grandissent des jeunes pousses de tournesol, brocoli, radis, pois, moutarde, poireau. Ces jeunes pousses de légumes sont à mi-chemin entre les graines germées et les légumes matures et commencent à avoir la cote dans les assiettes des consommateurs. Ce projet de recherche et développement a été primé par le concours Entrepreneur du changement organisé par l'atelier d'île-de-France.



Cocagne Innovation





Depuis quelques années, la ville de Romainville mène une réflexion globale sur l'intégration d'activités agricoles, souhaitant ainsi favoriser un développement économique durable de son territoire et créer les conditions d'une véritable économie circulaire.

La Seine-Saint-Denis a longtemps été une terre agricole et jusqu'à récemment les communes de la petite couronne, et en particulier Romainville, ont vu perdurer de exploitations maraîchères de petite taille. C'est pourquoi la municipalité entend réaliser une tour maraîchère dans le quartier Marcel Cachin et développer en toiture des futurs programmes immobiliers, notamment dans la Zac de l'horloge des activités maraîchères complémentaires. Cette initiative municipale est inscrite par la communauté d'agglomération Est-ensemble dans le contrat de développement territorial et pourra donc s'étendre à d'autres communes du territoire.

Cette serre urbaine expérimentale s'inscrit également dans le projet d'occupations éphémères des terrains en mutations sur la Plaine de l'Ourcq afin de faire vivre ses espaces en friches dans l'attente de futures constructions.